



LYCÉE GÉNÉRAL  
ET TECHNOLOGIQUE  
LA COLINIÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## TAXE D'APPRENTISSAGE

Comme chaque année, nous nous permettons de vous solliciter afin de soutenir nos formations par le versement de la taxe d'apprentissage dans notre lycée.

### POURQUOI SOUTENIR NOTRE ETABLISSEMENT PAR LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

En privilégiant le Lycée Général et Technologique LA COLINIÈRE, vous contribuez de façon significative au financement d'équipements et de supports pédagogiques modernes et performants.

La taxe d'apprentissage constitue un levier essentiel pour adapter nos plateaux techniques aux spécificités de vos métiers, améliorer notre potentiel pédagogique et optimiser les conditions de travail de nos lycéens, apprentis, étudiants et adultes en formation.

Vous confortez notre politique d'enseignement centrée sur des aptitudes et des compétences au plus proche de celles que vous attendez de vos futurs salariés.

### GRACE A VOUS EN 2022, NOS FORMATIONS TECHNOLOGIQUES ONT BENEFICIE DE :

- Systèmes pédagogiques pour les Sciences et Technologies Industrielles (Drone, imprimante 3D, ....)
- Equipements divers (équipement informatique, logiciels, ouvrages spécialisés) permettant un fonctionnement journalier des plateaux techniques BTS SP3S et SIO
- Interventions de professionnels

### NOS OBJECTIFS GRACE A LA TAXE D'APPRENTISSAGE

- Investir dans des supports de communication
- Maintenir des équipements opérationnels et de pointe
- Favoriser les contacts avec des professionnels

Le Proviseur



Thierry DUPRÉ